



DANS CE
NUMÉRO :



Les projets

2

Urbanisme

3

Travaux

Développement
durable

4

Jeunesse et sports

5

Vie associative

Culture et
événementiel

6

Actualités et
animations

7

Ça c'est passé
à Pont

Conseils
municipaux

8

Citoyenneté

Expression politique

Retrouvez-nous sur
www.pontsaintmaxence.fr



PONT notre ville

EDITORIAL



Chères Pontoises,
chers Pontois,

Au regard des premières estimations des résultats de l'exercice budgétaire 2010, je proposerai au Conseil municipal de réduire dès cette année les impôts de 5%.

Cette décision répond à mes engagements de 2008 et 2009 de réduire la fiscalité dès que cela serait possible. Elle est le fruit du travail engagé depuis 2008 de gestion rigoureuse des finances communales, allié à une mobilisation de l'ensemble des personnels pour une réaffirmation responsable des valeurs du service public. C'est aussi un juste retour des efforts consentis par chacun de vous et de la confiance que vous nous portez.

Loin d'être le signe d'un désengagement de l'action publique, auquel d'autres appellent, cette réduction des impôts s'accompagne d'un ambitieux plan d'investissement que cette seconde partie de notre mandat va voir passer en phase active.

Voirie. Nous allons lancer la première partie de l'opération de rénovation de nos chaussées : celle-ci concerne essentiellement les rues d'Halatte, du hameau de Villette et du quartier de Sarron.

Nous avons dû repousser ces travaux dans l'attente des conclusions du diagnostic de nos réseaux d'assainissement : celles-ci viennent d'être rendues et ne signalent, pour les secteurs concernés, aucune anomalie. Les travaux vont donc pouvoir commencer.

Ce n'est pas le cas de nombreuses autres rues dont la réhabilitation devra être précédée de lourds travaux de rénovation des réseaux d'assainissement : nous travaillons actuellement à la finalisation du plan de financement de cette opération.

Centre-ville. La première tranche de requalification du centre-ville, qui concerne essentiellement la place centrale et la rue Bodchon, va voir le jour, comme nous nous y étions engagés. Avec une chaussée rénovée, le patrimoine bâti va s'éclaircir et nous allons redécouvrir le charme de notre ville. La place de la voiture sera conservée mais les piétons pourront enfin se dé-

placer facilement et en sécurité. L'espace, plus convivial et plus agréable, sera plus ouvert sur les commerces.

Equipements. Tandis que les chantiers lancés l'an dernier se poursuivent (aménagement de nouveaux locaux pour le CCAS rue Fratas, pour les Restos du Cœur à l'école P. Langevin ; rénovation de l'école J. Prévert ; plan "isolation énergétique" dans les différents bâtiments communaux etc.), c'est un équipement majeur dont nous venons de décider la construction : une salle polyvalente à dominante sportive, en remplacement du gymnase Léo Lagrange. Le conducteur d'opération, qui nous assistera tout au long des études préalables puis des travaux de construction, vient d'être désigné. C'est une opération majeure pour la vie culturelle et sportive de notre Ville, et nous vous informerons régulièrement de son avancée.

Nous voulons une ville plus conviviale, plus agréable à regarder, plus plaisante à parcourir, plus accueillante. La tâche est grande mais nous sommes déterminés.

Michel Delmas

Une météo exceptionnelle

Ce sont des circonstances climatiques inhabituelles que nous avons connues cette année. Certains habitants ont manifesté leur désarroi face au déchainement des éléments, jugeant insuffisante ou inadaptée la mobilisation des moyens publics.

Les équipes municipales n'ont pourtant jamais défailli, de jour comme de nuit : surveiller la situation, mobiliser les équipes à 3 heures du matin, travailler 12 heures d'affilée, ce fut leur façon de servir.

Je voudrais ici les remercier de leur



dévouement. Sans leur sens du service public, la ville enneigée aurait été encore moins circulable et l'Oise en crue aurait été réellement dangereuse.

Tirons les leçons de cet épisode et établissons des parades plus efficaces.

Mais acceptons aussi de ne pou-

voir surmonter tous les aléas climatiques : les dispositifs établis en situation connue peuvent parfaitement devenir insuffisants en situation exceptionnelle. D'ailleurs, toutes les communes de la région ont été confrontées aux mêmes difficultés : l'abondance de neige, la longue attente du dégel et la pénurie de sel ont été ressenties dans tout le pays.

La nature est imprévisible : une tempête plus violente, un enneigement plus conséquent nous désarmeront encore.

Mais en toutes circonstances, soyez assurés de notre entier dévouement.

CENTRE-VILLE : LE PROJET DE REQUALIFICATION EST FINALISÉ



Cette image donne une idée assez précise de ce que sera bientôt notre centre-ville. Les études sont à présent achevées ; commence le temps de la consultation puis du choix des entreprises qui seront chargées

de ce chantier parmi les plus importants pour notre ville.

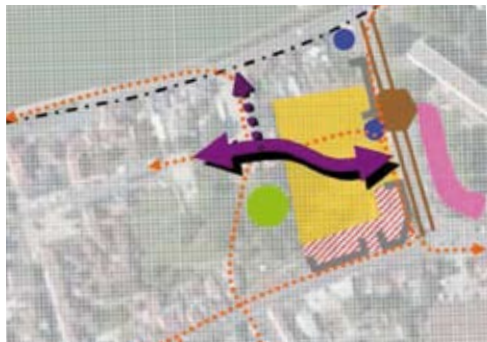
Afin de complètement vous informer sur la nature des travaux qui seront réalisés et vous permettre de rencontrer les entrepri-

ses, vous êtes invités à une :

Réunion publique
le 13 mai 2011 à 19 h 30
Salle rez-de-jardin - Hôtel de Ville

QUARTIER DE LA PÊCHERIE : LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RETENUS

Les principes d'aménagement du quartier de la Pêcherie sont désormais établis. Ceux-ci devront être respectés par le projet architectural qui guidera la construction du quartier :



CRÉER un événement urbain marquant l'entrée ville. Créer une identité par la requalification des espaces publics existants, le recalibrage de la rue Saint Amand et l'aménagement d'une séquence urbaine particulière.

DENSIFIER l'îlot dans le respect de la trame urbaine du cœur de la ville.

STRUCTURER l'îlot par la création d'un front bâti dans l'esprit des îlots denses du cœur de ville.

DEMOLIR les constructions de faible facture architecturale.

DESSERVIR le cœur de l'îlot par des voies routières ou mixtes.

RELIER les espaces publics par des liaisons douces.

Mettre en valeur les relations avec la gare, l'Oise et la forêt.

VALORISER le lavoir et le chemin de l'eau, très présent.

PRESERVER l'arbre remarquable.

CONTRAINDRE l'urbanisation à cause du risque d'inondation.

INTEGRER le projet de requalification.*

CENTRE COMMERCIAL DU CHAMP LAHYRE : LE PROJET DE DESSERTE EST VALIDÉ



Après de longs débats entre les promoteurs du centre commercial du Champ Lahyre et le Conseil Général, le principe d'aménagement d'un rond-point franchissable pour relier le centre commercial à la RD 1017 a été validé.

Le promoteur va pouvoir à présent lancer toutes les procédures administratives qui lui sont nécessaires pour lancer les travaux.

Le Plan d'occupation des sols sera modifié durant la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2011 pour permettre la délivrance du permis de construire.

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui viendra à la fin de 2012 remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS) est en cours.

Après la phase de diagnostic, à présent achevée, le Conseil municipal détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire qui guideront la rédaction du nouveau règlement d'urbanisme.

Ces grandes orientations, qui ont déjà donné lieu à une première discussion en séance publique au sein du Conseil municipal, seront retranscrites dans le « Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ».

Celui-ci s'articule autour des thèmes suivants :

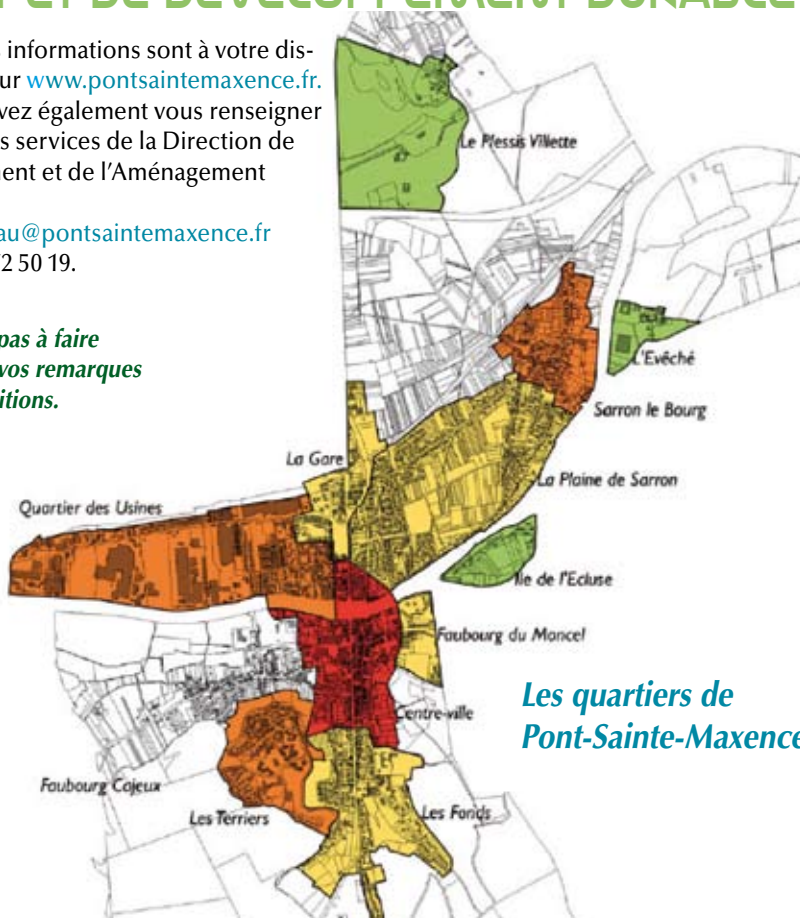
- Le contexte territorial
- Le paysage et l'environnement
- La gestion des risques et des nuisances
- L'économie
- Le renouvellement et le développement urbains
- L'hypercentre et l'embellissement urbain
- Les déplacements.

Toutes les informations sont à votre disposition sur www.pontsaintemaxence.fr. Vous pouvez également vous renseigner auprès des services de la Direction de l'Équipement et de l'Aménagement Urbain :

mairie.deau@pontsaintemaxence.fr

ou 03 44 72 50 19.

N'hésitez pas à faire remonter vos remarques ou propositions.



Les quartiers de Pont-Sainte-Maxence

MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS : QUELQUES CHANTIERS EN UN CLIN D'OEIL



Centre Communal d'Action Sociale - Aménagement des locaux rue Frtras (février 2011)



Restos du Cœur (février 2011) Aménagement des locaux



Salle de danse Jules Ferry (janvier 2011) Changement des menuiseries



Ecole Jules Ferry (février 2011) 1er côté des nouveaux sanitaires



Ecole Paul Langevin (novembre 2010) Faux plafond de la salle polyvalente terminé



700 branchements d'eau tuyauteries plomb sont en cours de changement

HAPPY ! LE TUM EXPÉRIMENTE DE NOUVELLES LIGNES

HAPPY !... Une ligne en expérimentation jusqu'au 31 mai 2011



L'offre de transport sur notre ville doit évoluer pour permettre à tous les Pontois de se déplacer dans notre ville sans avoir recours à la voiture.

Après plus d'un an d'études, il nous a paru intéressant de faire un test avec une petite navette de 20 places qui sillonne la ville depuis le 31 janvier. Ce petit véhicule, plus convivial, peut desservir des endroits impossibles à atteindre avec un bus. La ligne HAPPY est ouverte du Lundi au Samedi de 9h à 16h avec une particularité pour faciliter son utilisation : elle passe toujours à heure fixe à chaque arrêt.

Dès la mise en service, vous avez été une vingtaine chaque jour à oser vous déplacer autrement. Jours après jours, de nouveaux utilisateurs fréquentent cette nouvelle ligne. Vous allez d'un quartier à un autre, de votre domicile au centre-ville, à l'hôpital, à la Bibliothèque, au centre commercial, au stade Decroze, ...

Nous suivons les «premiers pas» de HAPPY et commençons identifier les modifications qui seraient nécessaires pour améliorer le service... mais votre avis nous intéresse. Alors cherchez l'arrêt le plus proche de chez vous et montez tester !!! Vous ne prenez qu'un seul risque, devenir accro !!!



PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ GRÂCE À LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DE NOS ESPACES VERTS

On le sait la biodiversité est menacée. La chasse, la pêche, la cueillette, le drainage, la déforestation, le réchauffement climatique... L'ensemble des activités humaines, si elles ne sont pas maîtrisées, menacent notre environnement.

Même en ville il faut y être attentif.

D'ailleurs, Pont-Sainte-Maxence dispose d'un patrimoine naturel très riche, à la fois par le nombre d'espèces présentes et par leur répartition sur le territoire communal, qu'il convient de protéger.

(pâturin, plantain, pâquerettes, pissenlits...), mais des tontes maîtrisées peuvent rapidement permettre d'augmenter cette diversité ainsi que celle des insectes, papillons, etc. qui les fréquentent.

A cet effet, dans le cadre des actions de l'agenda 21, les jardiniers municipaux ont participé à plusieurs journées de formation dispensées par le Cabinet Nord Nature Chico Mendes de Lille., et ont commencé de modifier leurs méthodes d'entretien en adaptant celles-ci en fonction des emplacements: c'est la gestion « différenciée » des espaces verts.

Un nouveau programme de tontes respectant l'écologie et s'adaptant aux contraintes de la vie citadine est en place.

Les traitements phytosanitaires (utilisés par le désherbage des trottoirs entre autre) seront réduits (- 70 % par rapport à 2009) et mieux ciblés.

Cette nouvelle approche peut donner l'impression d'abandon de certains espaces. Il n'en est rien : le mode d'entretien est juste adapté au bénéfice de la biodiversité. D'ailleurs, la gestion différenciée n'ignore pas non plus l'attrait du fleurissement, mais privilégie simplement l'utilisation de plantes vivaces.

Comme dans de nombreuses villes modernes, Pont-Sainte-Maxence doit réapprendre à vivre avec son environnement,

et à la place d'étendues de pelouses uniformément tondues et monotones, laisser la diversité et la richesse de la nature à nouveau s'exprimer.

Réunion publique
le 17 juin 2011 à 19 h.
Salle Claude Monnet

Exemple d'une gestion différenciée



Les déchets d'élagage qui a lieu en début d'année jusqu'en mars sont récupérés, broyés et servent ensuite aux paillages des massifs dans la Ville.

Résultats :

Economie des évacuations en décharge
Economie d'eau grâce au paillage
Economie du temps passé à faire le désherbage et suppression des produits chimiques pour celui-ci



Des pratiques plus respectueuses de l'environnement sont donc nécessaires.

Les pelouses, nombreuses en zone urbaine, sont au premier plan des préoccupations. D'origine humaine, elles se caractérisent une faible diversité végétale

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le nouveau Conseil Municipal Enfants (CME) a été installé le samedi 29 janvier 2011.



Composée de 20 membres, élus par leurs camarades au sein de leurs classes de CM1, CM2, 6ème des écoles élémentaires et collèges (public et privé) de la ville de Pont-Sainte-Maxence, cette instance a été créée, afin d'initier les jeunes à la citoyenneté et à la démocratie.

Les missions de ces jeunes Pontois seront de représenter la jeunesse, en relayant ses attentes, ses besoins, et ses idées auprès des élus.

Leur mandat est d'une durée de 2 ans renouvelables. Ils sont encadrés par 6 conseillers municipaux adultes, qui les guideront durant toute cette période.



Membres du CME 2011/2012 :

Fiona Abellan ; Edelweiss Badji ; Pauline Bousiquier ; Lana-Myriam Busalb ; Lucie Caleiro ; Léandre Catoire-Carlier ; Thiphany Chouquet ; Emma Cwiklinski ; Ysange Delpierre ; Clélia Fievez ; Ally Jaffal ; Andréa Lacombe ; Thelma Monboisse ; Mehdi Rahmani ; Alexia Revière ; Romain Rigbourg ; Manon Sevré ; Jean-Baptiste Soiron ; Valentin Spennato ; Darius Junior Tsini.

Sont désignés comme référents :

Mesdames Emilienne Dunand ; Géraldine Capron ; Marie-Cécile Simon ; Aline Catoire et Messieurs Ludovic Koroloff ; Gérard Teixeira.

SOUVENONS-NOUS

L'Amicale des Artistes et Amateurs Pontois, les 3 AP, a aujourd'hui 64 ans d'existence au sein de Pont-Sainte-Maxence.

L'association fut fondée en Juin 1947 par André Grollier et quelques Amis Pontois tous artistes eux-mêmes, peintres, sculpteurs, potiers. Avec son frère Etienne, décédé en décembre 2010, tous ont dé-



veloppé bénévolement, durant toutes ces années, une dynamique auprès des enfants et adultes qui n'a fait que s'accroître en adhérents et en renom à ce jour.

Pendant de nombreuses années André en a été le président et son frère le trésorier. Puis André est devenu Président d'honneur de l'association.

Débordant d'idées, ils sont aussi à l'initiative de grandes fêtes telles que fête des 120., fête de la mer, fête de la révolution, galas, grande fête du Cinquantenaire des 3AP... On se souvient des défilés de chars. Les 3AP c'est aussi outre la participation à diverses manifestations telles que "Peintres dans la Rue".

C'est aussi son Salon Annuel de Printemps qui voit accueillir grand nombre de peintres de tous horizons (+ 250 toiles). Cette année, il se déroulera du 20 mars au 3 avril, et au cours du vernissage, le 19 mars, nous rendrons un hommage tout particulier à André et Etienne Grollier.

A M. André Grollier - Fondateur des 3AP, à qui fut remise la médaille d'or du Mérite et Dévouement Français.

Michel Dupont, président des anciens marins, président des anciens de Sofiltra Canfil, ancien combattant et figure pontoise très connue, a enlevé son bétet de marin à pompon rouge le 22 novembre 2010 pour saluer une dernière fois sa famille, ses amis, et ses anciens marins auxquels il a beaucoup donné comme président durant plusieurs décennies.



Il restera pour tous un meneur d'homme, au caractère bien trempé, ayant participé activement à l'animation de la ville qui l'a vu naître et à laquelle il était très attaché.

A VOUS DE LIRE !

**1^{ère} édition à la Bibliothèque
Reine-Philiberte
Sur le thème du Manga**

«Lire en fête», manifestation nationale présentée en octobre est désormais programmée en mai et remplacée par «À vous de lire!».

Du 26 mai au 10 juin 2011

Exposition Manga Music

Découverte de l'univers de la musique au travers du manga.

Exposition Robotto

Immersion dans l'univers de la science fiction, autour de séries phares comme Astro Boy, Doraemon, Dr Slump, Galaxy Express 999, Goldorak...

Concours de cosplays

Venez participer en portant le costume de votre héros préféré ! (samedi 28 mai)

Projection d'un film d'animation

(samedi 28 mai 2011 à 15h)



Ateliers de colorisation de personnages de manga pour adultes et enfants à partir de 8 ans (samedi 28 mai 2011 de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h)

Atelier Studio Manga

Initiation au dessin manga (mercredi 1er juin 2011 de 14h à 17h)

Vente de mangas, de figurines, de carte à jouer... par la boutique Manga no Sekai

Et aussi... Abonnements et réabonnements gratuits les 26, 27 et 28 mai 2011

Le WIFI en accès libre à la Bibliothèque municipale

Vous avez un ordinateur portable, un smart phone ou un baladeur, et vous souhaitez surfer sur le Web, accéder à votre messagerie, lire vos mails...

C'est simple. Grâce à la zone Wifi de la bibliothèque Reine-Philiberte, vous pouvez vous connecter gratuitement et librement à Internet.



Ce service vient s'ajouter à l'espace multimédia et multiplie donc les possibilités de connexion Internet. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'animateur multimédia de la bibliothèque.

Le potiron aux Rendez-vous Eco-Pontois

Faute de se transformer en fabuleux carrosse pour aller au bal, le potiron que vous allez cultiver dans votre jardin dans les variétés « Rouge vif d'Etampes » ou « Jaune de Paris » ou « Atlantic géant » peut devenir le lauréat du concours que l'association ADREPPE organise en partenariat avec la Ville lors des Rendez-vous Eco-Pontois qui se dérouleront du 1er au 16 octobre 2011.

Pour ceux qui le désirent, nous tenons à leur disposition quelques graines dans chacune des variétés objets de ce concours.

Inscription et règlement :

Guy Hennequin, Tél.: 03.44.31.65.32
hennequin.guy@wanadoo.fr



L'Office de Tourisme Municipal vous accueille



Vous avez envie d'une promenade, d'une visite culturelle ou d'une activité un peu plus sportive, venez à l'Office de Tourisme.

Vous disposerez d'un large choix de plaquettes, de prospectus de sorties sur le territoire de Pont-Sainte-Maxence et ses environs.

L'Office de Tourisme vous accueille :

Le lundi de 14h à 17h30

Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi de 10h à 12h.

Visites guidées du Printemps

L'Office de Tourisme Municipal vous invite à découvrir Pont-Sainte-Maxence lors de deux visites guidées de printemps.

La visite du 16 avril concernera le centre-ville.

La visite du 30 avril vous emmènera sur les bords de l'Oise.

Pour toutes informations, adressez-vous à l'Office de Tourisme Municipal

Rue Louis Boilet

Téléphone : 03.44.72.35.90



A NE PAS MANQUER...

«L'Étale de Basse Mer»



Pièce de théâtre interactive
organisée par le
Centre Communal
d'Action Sociale de
Pont-Sainte-Maxence.

Le 03 mai 2011
à 20h
Salle
Claude Monnet

Copains, fêtes, alcool, cannabis et médicaments... Tous les ingrédients sont là pour se laisser séduire et se retrouver sur l'étale de basse mer !

Parents, ados, professionnels ou spectateurs désireux de vous renseigner venez surfer sur la même vague.

ÇA S'EST PASSÉ À PONT-SAINT-MAXENCE...



Marché de Noël
Le 04 décembre 2010



Téléthon - Le 05 décembre 2010



Fêtons Noël
Le 15 décembre 2010



Thé dansant - Le 14 décembre 2010



Cérémonie des Vœux
Le 22 janvier 2011

CONTACTS POUR LES DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS :

DCC - Direction de la Culture et
de la Communication : 03.44.53.12.75
Bibliothèque Reine-Philiberte : 03.44.31.71.71

Office de Tourisme Municipal : 03.44.72.35.90
Pour les associations sportives :
Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et
des Sports : 03.44.72.68.73
Pour les autres associations :
DCC : 03.44.53.12.75

AGENDA DES MANIFESTATIONS

MARS

- 19 Ouverture de l'exposition des 3AP 3AP
Rencontre POC Handball
- 19 Commémoration fin guerre Algérie DCC
- 19-26 Festival du conte DCC - Bibliothèque
- 24 Concours de vétérans Pétanque Club
- 26 Spectacle bébé lecteur DCC - Bibliothèque
Soirée conteurs amateurs
DCC - Bibliothèque
Rencontre POC Handball
- 27 Championnat masculin senior US Volley

AVRIL

- 01 Gala de boxe Boxing club
- 02 Rencontre POC Handball
- 09-10 Challenge Jean Julien Judo Club Pont
- 12-13 Cirque sans animaux Le Festival des Artistes
- 16 Rencontre POC Handball
- 17 Course UFOLEP Amicale cycliste
Compétition escrime Escrime
- 22 Spectacle bibliothèque DCC - Bibliothèque
- 24 Brocante Samu social
Journée des déportés DCC
- 30 Rencontre POC Handball
Troc Plants Jardiniers de France

MAI

- 01 Pont en Guinguette DCC - OTM
Concours en Triplette Pétanque Club
- 03 Spectacle sur les addictions
«L'Étale de Basse Mer» DCC - CCAS
- 05 Concours de Vétérans Pétanque Club
- 06 Loto US Pont Football
- 07 Rencontre POC Handball
- 08 Commémoration du 8 mai 1945 DCC
- 08 Randonnée Pédestre DCC - OTM
- 14 Rencontre POC Handball
- 15 Championnat masculin volley US Volley
- 21 Rencontre POC Handball
- 27 Voisins en fête DCC
- 26/5 au 10/6 «A vous de lire !» :
DCC - Bibliothèque
- 28 Rencontre POC Handball
- 28-29 Congrès Médaillés militaires

JUIN

- 01 Don du sang EFS
- 02 Rallye touristique DCC - OTM
- 03 Gala boxe Boxing club
- 3-4 Forum de la santé - Fête de la jeunesse DCC
- 04 Rencontre POC Handball
- 4-5 Oise verte et bleue DCC - OTM
- 08 Hommage aux morts guerre indochine DCC
- 11-12 Rencontre POC Handball
- 18 Concours en doublette Pétanque Club
- 18 Rencontre POC Handball
Appel du 18 juin 1940 DCC
Fête de la Musique DCC
- 19 Journée du Handball Pontois POC Handball
- 25 Rencontre POC Handball
Fête au poteau DCC - OTM

AGENDA DE LA MUNICIPALITÉ

CONSEILS MUNICIPAUX

Le lundi 28 mars 2011

Le mardi 26 avril 2011

Le lundi 30 mai 2011

La Maison de la Solidarité et de la Famille de Pont-Sainte-Maxence et le Relais Assistante Maternelle de la C.C.P.O.H.

vous invitent à l'exposition-animation

«Un Voyage au Pays du Toucher»

Mercredi 6 Avril 2011

de 09h-12h et de 13h-17h

Salle Claude Monnet - Place d'Armes
Pont-Sainte-Maxence
ENTREE GRATUITE

La maladie de Lyme

Maladie très peu connue du grand public mais qui fait de véritables ravages. Pas de vaccin efficace à ce jour pour l'homme en Europe. Elle se transmet via les tiques.

Les promenades en forêt sont de nouveau d'actualité avec la belle saison qui s'annonce. Mais attention ne jamais négliger une piqûre de tique.

Parlez-en à votre médecin. Il existe des répulsifs et il y a quelques règles à appliquer en cas de promenade en forêt.

NOUVEAUX COMMERÇANTS

La boîte à bonbons

20 rue Henri Bodchon - 03.44.74.02.32

Camille Rossignol

Diététicienne diplômée d'Etat
9 rue Charbonnier de Belloy
03.44.55.19.60

Cindy Fontaine

Pédicure podologue diplômée d'Etat
42 Rue Georges Decroze
03.44.74.07.23

**A partir du 2 mars 2011 Sud Oise
Recyclerie ouvre ses portes au
public tous les mercredis, vendredis
et samedis de 10 h à 17 h.**

Sud Oise Recyclerie

ZA du marais Sec (près de la déchetterie)
60870 VILLERS SAINT PAUL
Tél. : 03 60 46 80 08

Accueil.sor@gmail.com - Pour vos dépôts
ou enlèvement par nos soins.

Bulletin municipal
Mairie de Pont-Sainte-Maxence
Place Mendès France - 60700 Pont-Sainte-Maxence
Mars 2011 - N° 9
Directeur de la publication : Michel Delmas
Tirage 6000 exemplaires
Impression : agil creil
Dépôt légal 1er trimestre 2011

Le coin de la citoyenneté et du bien vivre ensemble

Le trottoir n'est pas un parking !

Ni pour les voitures ni pour les poubelles. Une maman avec sa poussette, une personne handicapée en fauteuil roulant doivent pouvoir circuler aisément sur les trottoirs.

Nous remercions ceux d'entre vous qui respectent maintenant cette règle.

Les seules bonnes intentions ne suffisent pas et pour le bien de tous viendra bientôt le temps où la police municipale devra sanctionner les comportements qui gênent les autres.

Sauf aux endroits formellement autorisés et convenus, le stationnement sur les trottoirs n'est pas autorisé, et ne peut être toléré qu'à la seule condition qu'un passage suffisant soit laissé pour les piétons.

Propreté des trottoirs : Vous êtes également maître des déjections de votre animal de compagnie. Merci de ramasser les déjections. Ceci est un devoir civique.

Accessibilité commerçants : des zones bleues ont été instaurées le long de la RD 1017 permettant une certaine facilité de stationnement. N'oubliez pas de mettre vos disques.

Radars automatiques



Courant 2010 des radars automatiques ont été installés à certains feux tricolores de la ville sur la RD 1017. De nombreux automobilistes ont ainsi reçu une amende de 135 € avec 4 points de retrait de permis.

La Ville ne gère pas ces installations ; ce sont les services de l'Etat qui décident des implantations et des règles à appliquer et c'est l'Etat qui perçoit le montant des amendes.

Le flash se déclenche uniquement si l'on franchit le feu au rouge.

PAROLES LIBRES DE LA MINORITÉ ET DE L'OPPOSITION...

Cela fait trois ans que nous attendons que notre ville soit mieux entretenue et plus propre. Cela fait trois ans que nous attendons que notre ville soit plus sûre. Cela fait trois ans que nous attendons que les routes et trottoirs soient réparés. Cela fait trois ans que nous attendons que certains quartiers soient rénovés et embellis. Cela fait trois ans que nous attendons que le site de la papeterie soit repris et l'emploi relancé. Cela fait trois ans que nous attendons que l'affaire du château Primet soit réglée. Cela fait trois ans que nous attendons que le centre Leclerc soit réouvert. Qui peut croire que l'actuelle majorité n'y soit pour rien dans cet immobilisme ? Entre promesses et paroles, faudra-t-il attendre encore trois ans pour que Pont-Sainte-Maxence change enfin ?

**Marie-Christine MAGNIER, Eddy SCHWARZ
& Arnaud DUMONTIER**

La pression fiscale de la majorité socialo-communiste en place depuis 2008 a fait 3 000 000 de recettes supplémentaires en trois ans. Les factures de 2007 restant à régler étaient d'un montant de 1 367 390 €, confirmé par la chambre régionale des comptes. Soit un trop perçu de l'ordre de + 1 600 000 €.

M. Delmas a donc raison de ne pas être inquiet pour les finances de notre ville.

Lorsque je demande pour 2011 une réduction de nos impôts de 7% soit 450 000 €, cette proposition est raisonnable et juste. Un taux de réduction inférieur à 7% proposé par M. Delmas et son équipe ne serait que de la poudre aux yeux.

Les investissements pourraient se réaliser et le matraque fiscal ne sera qu'un mauvais souvenir.

Les familles maxipontaines issues de la classe moyenne ne penseront plus à quitter notre ville et le pouvoir d'achat des pontois sera augmenté.

Daniel BIGORGNE

Mobilisons nous pour la PAPREC

Cette entreprise a racheté le site de la papeterie. Elle doit y créer 300 emplois. Notre ville doit devenir la vitrine de ce groupe en Europe.

Cette implantation est aujourd'hui suspendue à la dépollution nécessaire de huit hectares qu'elle n'entend naturellement pas supporter.

La Communauté de Communes qui a inscrit jusque-là, -mais uniquement sur le papier-, le développement économique comme sa priorité, doit racheter les terrains en cause, les nettoyer et parallèlement en refacturer le coût aux auteurs de la pollution.

Il s'agit d'un investissement indispensable : une très belle entreprise sera durablement implantée sur notre territoire, des familles en vivront et la Communauté de Communes sera propriétaire de terrains qui auront une valeur vénale incontestable.

Ne prenons pas le risque que le site de la papeterie devienne une friche industrielle polluée sans occuper et notre ville un peu plus une friche sociale.

Philippe HERVIEU

ET DE LA MAJORITÉ

Nous arrivons à mi-mandat. Malgré les dénigrement permanents d'une opposition qui cherche en permanence à faire de la sur-enchère médiatique, l'image de notre ville change. Il suffit de parler de Pont-Sainte-Maxence avec des Isariens. Ils commencent à revoir Pont-Sainte-Maxence comme une ville qui va de l'avant, une ville porteuse de projets... et d'espoirs.

Il nous reste 3 ans pour concrétiser des projets : Gymnase, requalification du centre-ville, chaufferie bois, quartier de la Pêcherie, ZAC du champ Lahyre, requalification de la zone d'activité... qui seront des marqueurs forts de la re-structuration de notre ville.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour porter ces changements.